

De : [Responsable Accés](#)
A : [REDACTED]
Objet : Demande d'information | Dossier 2024-10795
Date : 31 mai 2024 11:18:23
Pièces jointes : [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED],

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 17 mai 2024, laquelle est rédigée ainsi :

« • La liste des achats effectués par votre organisation entre le 29 février et le 31 mars 2024 (ex : matériel informatique, iPad, iPhone, mobilier de bureau, etc.). Pour chacun des achats, veuillez nous indiquer :

- « Le fournisseur ;
- « Une brève description des achats ;
- « La quantité ;
- « Le montant. »

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère des Finances détient des renseignements correspondant à votre demande.

À cet égard, vous trouverez ci-joint un document de trois pages contenant l'information recensée.

Notez que certains renseignements sont caviardés puisque leur divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité des programmes, des plans d'action ou des dispositifs de sécurité destinés à la protection des systèmes de sécurité informatique du Ministère. Ils sont donc protégés en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'accès

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

David St-Martin
Directeur général
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

**Direction générale de l'organisation du budget,
de l'administration et du secrétariat**
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4
Tél.: 418 643-1229
www.finances.gouv.qc.ca

Liste des achats effectués par votre organisation entre le 1er mars et le 31 mars 2024.

Nom fournisseur	Montant CAD	Description - répartition
Olympique Solutions informatiques	338,50 \$	Achat de cartouche d'encre - non incluse dans le contrat CAG - Xerox C500 noir
Novexco inc. (Hamster)	119,36 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Staples Professionnel inc.	393,76 \$	Lexmark Canada Inc / Originale - LEXMARK : CARTOUCHE D'ENCRE 52D1H00 ORIGINALE OU DE PERFORMANCE EQUIVALENTE NOIRE(Originale); No modèle: 52D1H00
Olympique Solutions informatiques	171,82 \$	Lexmark Canada Inc / Originale - LEXMARK : CARTOUCHE D'ENCRE 76C00Y0 ORIGINALE OU DE PERFORMANCE EQUIVALENTE JAUNE(Originale) No modèle: 76C00Y0
Olympique Solutions informatiques	297,82 \$	Lexmark Canada Inc / Originale - LEXMARK : CARTOUCHE D'ENCRE 76C00K0 ORIGINALE OU DE PERFORMANCE EQUIVALENTE NOIRE(Originale) No modèle: 76C00K0
Olympique Solutions informatiques	171,82 \$	Lexmark Canada Inc / Originale - LEXMARK : CARTOUCHE D'ENCRE 76C00M0 ORIGINALE OU DE PERFORMANCE EQUIVALENTE MAGENTA(Originale); No modèle: 76C00M0
Refinitiv Canada Holdings Limited	50 692,32 \$	(2024-01-01 au 2024-12-31) Refinitiv Canda Holdings LTD - Service de données d'analyses économiques et financières E KON
Olympique Solutions informatiques	349,50 \$	Cartouche d'encre cyan
Épicerie Richard [1981]inc.	286,40 \$	Boisson cabinet-boisson gazeuse et eau Perrier
Novexco inc. (Hamster)	168,91 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Novexco inc. (Hamster)	60,60 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Novexco inc. (Hamster)	12,79 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Banque Nationale - Mastercard	17,39 \$	AMAZON -ACHAT RÉCEPTEUR TÉLÉ POUR GUILLAUME PICHARD- CA4FI1DLA6I
Banque Nationale - Mastercard	18,96 \$	AMAZON - BOITE D'ENTREPOSAGE (1) - CA46L9SNZP2I
Banque Nationale - Mastercard	495,70 \$	ULINE - ACHAT BACS DE RANGEMENT (4) + FRAIS DE TRANSPORT -13864952
Banque Nationale - Mastercard	109,41 \$	RENAUD BRAY - ACHAT DE LIVRES (4) - 7598760
Banque Nationale - Mastercard	453,60 \$	#1047 - PORTAIL DE L'ASSURANCE - ABONNEMENT ANNUEL 4 UTILISATEURS - 2024-03-15 AU 2025-03-15 -73611
Banque Nationale - Mastercard	31,96 \$	#1055- GLOBE AND MAIL - ERIC STEVENSON
Banque Nationale - Mastercard	336,47 \$	#1070 - INMAN - ABONNEMENT ANNUEL 2024-03-14 AU 2025-03-14
Banque Nationale - Mastercard	31,96 \$	#1066 - ABONNEMENT MENSUEL -GLOBE AND MAIL - A. CHANTAL
Banque Nationale - Mastercard	31,96 \$	#1073 - GLOBE AND MAIL - SRQEA
Banque Nationale - Mastercard	4,29 \$	#1082 -LE DEVOIR - ABONNEMENT MENSUEL - SRQEA
Banque Nationale - Mastercard	59,99 \$	AMAZON - ESCABEAU PLIANT 3 MARCHES (1) - CA4A5K45S2I
Banque Nationale - Mastercard	9,95 \$	#1047 - JOURNAL DE L'ASSURANCE - SERA REMPLACÉ PAR UN ABONN. ANNUEL
Banque Nationale - Mastercard	9,78 \$	TRADITION COURTEMANCHE - LAIT
International Bureau of Fiscal Documentation (BFD)	15 731,57 \$	(2023-12-01 au 2024-11-30) International Belasting Documentatie Bureau - Abonnement annuel Global Tax Explorer Plus
Consulis Environnement de bureau inc.	3 343,02 \$	6 Fauteuils dossiers hauts - pour 380 St-Antoine - inclus frais de transports
Novexco inc. (Hamster)	789,36 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Wolters Kluwer Canada Limited	1 662,00 \$	Abonn.107-2024-05-01 au 2025-04-30-Accès à l'information et la protection des renseignements personnels.
Banque Nationale - Mastercard	18,99 \$	CANADIAN TIRE -CHARGEUR DE TÉLÉPHONE POUR VÉHICULE DE FONCTION (1)
Banque Nationale - Mastercard	15,00 \$	FLO SERVICES - ACHAT D'UNE CARTE POUR LAISSER DANS LE VÉHICULE DE FONCTION
Banque Nationale - Mastercard	27,99 \$	CANADIAN TIRE - L NGETTES DÉSINFECTANTES - VÉHICULE DE FONCTION
Banque Nationale - Mastercard	93,92 \$	WALMART - CAB NET - BOUILLOIRE ET DÉTERGENT
Banque Nationale - Mastercard	27,82 \$	WALMART - ACHAT USTENSILES POUR LE CABINET
Banque Nationale - Mastercard	10,75 \$	TRADITION COURTEMANCHE - LAIT
Banque Nationale - Mastercard	9,95 \$	#1047 -PORTA L DE L'ASSURANCE - ABONNEMENT MENSUEL
Banque Nationale - Mastercard	31,96 \$	#1055 - ABONNEMENT MENSUEL - GLOBE AND MAIL - E. STEVENSON
Banque Nationale - Mastercard	31,96 \$	#1066 - ABONNEMENT MENSUEL -GLOBE AND MAIL - A. CHANTAL
Banque Nationale - Mastercard	31,96 \$	#1073 - ABONNEMENT MENSUEL - GLOBE AND MAIL- SRQEA
Banque Nationale - Mastercard	4,29 \$	#1082 -LE DEVOIR - ABONNEMENT MENSUEL - SRQEA
Banque Nationale - Mastercard	2 390,32 \$	SHUTTERSTOCK - RENOUVELLEMENT ABONNEMENT 365 JOURS, LICENCE PLUS, 25 TÉLÉCHARGEMENTS- BANQUE D'IMAGES
Banque Nationale - Mastercard	146,22 \$	VECTEEZY - ABONNEMENT ANNUEL - 2024-02-21 AU 2024-02-21- PRO IMAGES ET VIDÉOS ILL MITÉS
Banque Nationale - Mastercard	13,48 \$	BMR - PLÂTRE POUR RÉPARATION
Banque Nationale - Mastercard	24,14 \$	CANAC - PLÂTRE ET PEINTURE
Banque Nationale - Mastercard	428,11 \$	AMAZON - GEMEX PORTE-INSIGNES - (8 BOITES DE 100) -CA427MRU2PI
Banque Nationale - Mastercard	59,98 \$	WALMART - BOUILLOIRE
Banque Nationale - Mastercard	232,74 \$	STAPLES - LAMPES DE BUREAU AVEC CHARGEUR SANS F L (6) -21280678
Banque Nationale - Mastercard	161,84 \$	ULINE - PROTECTEUR DE CÂBLES 25' (1)
Novexco inc. (Hamster)	127,78 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Novexco inc. (Hamster)	69,01 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Novexco inc. (Hamster)	26,08 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Ateliers de l'E.D.Q., Les	34,03 \$	Portes-noms + transport
Novexco inc. (Hamster)	53,61 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Novexco inc. (Hamster)	287,85 \$	Ligne 1 - Fournitures de bureau
Novexco inc. (Hamster)	715,40 \$	Ligne 2 - Papier pour imprimante (boîte)

Ministère des Finances

Fonctionnement DPRI - 29 février au 31 mars 2024

Nom fournisseur	Description - répartition	Quantité	Montant CAD
Hypertec Systèmes inc.		27	1 052,73 \$
ITI inc.		4	40 354,76 \$
ITI inc.		4	39 610,66 \$
ITI inc.		4	12 288,22 \$
ITI inc.		2	2 060,89 \$
ITI inc.		2	162,79 \$
ITI inc.		4	43 681,79 \$
ITI inc.		2	661,17 \$
ITI inc.		4	27 598,84 \$
ITI inc.		4	45 641,86 \$
ITI inc.		4	76 069,10 \$
Amazon	AMAZON - CLÉ USB 32 GB POUR LE BUDGET -(14)- CA4BEXQ4QBII	14	232,68 \$
Amazon	AMAZON - CLÉS USB 32 GB POUR LE BUDGET -(16)- CA4BH4Q4QBII	16	265,92 \$
Amazon	AMAZON - CLÉS USB 32 GB POUR LE BUDGET - (14)- CA41DEOQSH7II	14	234,91 \$
Amazon	AMAZON - CLÉS USB 32 GB POUR LE BUDGET - (39) - CA41F5UQSH7II	39	700,05 \$
Amazon	AMAZON - CLÉS USB 32 GB POUR LE BUDGET - (8)- CA41IFBQSH7II	32	127,92 \$
Amazon	AMAZON - CLÉS USB 32 GB POUR LE BUDGET (14) -CA41F96QSH7II	14	232,68 \$
Amazon	AMAZON - CLÉS USB 32 GB POUR LE BUDGET (2) - CA41GN7QSH7II	2	43,98 \$

Amazon	AMAZON - CLÉS USB 32 GB POUR LE BUDGET- (32) - CA41EHKQSH7II	32	536,94 \$
Amazon	AMAZON - CLÉS USB 32GB POUR LE BUDGET - (11)-CA41GNEQSH7II	11	197,45 \$
Amazon	AMAZON - CLÉS USB 32GB POUR LE BUDGET (69) - CA41IFDQSH7II	69	1 238,55 \$
Amazon	AMAZON- CLÉS USB 32 GB POUR LE BUDGET-(31) - CA41F5RQSH7II	31	556,45 \$
Staples	STAPLES - ACHAT IMPRIMANTE LASER POUR LE BUDGET (1) - 21310022	1	385,49 \$
Amazon	AMAZON - ACHAT FILTRE DE CONFIDENTIALITÉ POUR PORTABLE (1) - CA4352AZONOI	1	29,30 \$
Amazon	AMAZON - ACHAT HAUT-PARLEURS (5) -CA43N8DL7W3OI	5	461,37 \$
Best Buy	BEST BUY - ACHAT CAMÉRA WEB HD (1) -944161	1	140,59 \$
Best Buy	BEST BUY - ACHAT CAMÉRA WEB HD (1) -951791	1	140,59 \$
Best Buy	BEST BUY - ACHAT CAMÉRA WEB HD (1) -983534	1	140,59 \$
Best Buy	BEST BUY - ACHAT SOURIS LASER BLUETOOTH (1) - 948818	1	95,18 \$
Best Buy	BEST BUY - ACHAT TÉLÉVISEUR INTELLIGENT (1) -933441	1	355,74 \$
Best Buy	BEST BUY -ACHAT CAMÉRA WEB (2)-953102	2	281,18 \$
Best Buy	BEST BUY - ACHAT TÉLÉVISEURS INTELLIGENT 43 PO.(4) - 976642	4	1 422,96 \$

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- 29.** Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement portant sur une méthode ou une arme susceptible d'être utilisée pour commettre un crime ou une infraction à une loi. Il doit aussi refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

RÉVISION**a) Pouvoir**

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél. : 418 528-7741
Téléc. : 418 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél. : 514 873-4196
Téléc. : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.